



MAIRIE DE BOULIGNY

Collecte des objets encombrants ménagers

Les Services Techniques de la commune de Boulogny procéderont à la collecte des **OBJETS ENCOMBRANTS MÈNAGERS** les:

Jeudi 17 octobre 2024

Quartiers JOUDREVILLE et LA MOURIERE

Jeudi 24 octobre 2024

Quartiers AMERMONT et VILLAGE

(y compris rue de la Libération de la Place de la Mine à la sortie de Boulogny direction la Mourière – Elbingerode - Le Périllon - rue du Stade et du Parc):

Jeudi 31 octobre 2024

Quartier SAINT-PIERRE (Place de la Mine/limite Baroncourt):

Les objets volumineux, provenant exclusivement d'usages domestiques, qui par leur nature, leurs poids et leurs dimensions, peuvent être chargés par deux personnes dans la benne, devant être correctement conditionnés et déposés en bordure de trottoir dès la veille du jour de la collecte en respectant les normes ci-dessous:

- 1. poids maximum de l'objet: 75 kg**
- 2. longueur maximum de l'objet: 1,50m**
- 3. volume maximum par habitation: 1,50 m3**

Les objets encombrants seront déposés sur le trottoir la veille de la collecte.

Eric BERNARDI,

Maire de Boulogny



En verso, la liste des objets admis et des objets non admis



Bouligny
MAIRIE DE BOULIGNY

Collecte des objets encombrants ménagers

<u>DECHETS ADMIS</u>	
<i>Mobilier Ameublement</i>	Tables, chaises, armoires démontées, canapés démontés, fauteuils, bureaux démontés, chevets, commodes, salons de jardin, fenêtres sans les vitres.
<i>Chauffage Sanitaire</i>	Radiateurs en fonte, lavabos, baignoires, bidets, wc.
<i>Objets divers</i>	Vélos, poussettes, tables à repasser, jouets, articles de cuisines, articles de sport, cartons pliés et ficelés, seaux, cuvettes, bidons non souillés.

<u>DECHETS NON ADMIS</u>	
<i>Gravats</i>	Plâtre, plaques de plaquoplâtre, ciment, décombres.
<i>Pièces mécaniques</i>	Pneus, batteries, pièces détachées de véhicules, moteurs.
<i>Produits toxiques Emballages souillés</i>	Pots de peinture, bidons, diluants, bidons d'huile (végétale/moteur), bidons de pétrole, bidons de produits phytosanitaires, seringues.
<i>Déchets électriques Électroménagers Écrans.</i>	Cuisinières, réfrigérateurs, congélateurs, aspirateurs, machines à laver, cumulus, fourneaux, poêle à mazout, chauffe eau, TV, matériel hifi.
<i>Divers</i>	Fils barbelés, grillages, piquets, poutres, traverses, plaques amiante, laine de verre/roche, polystyrène.

Eric BERNARDI,

Mairie de Bouligny

